



Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués
du 2 mai 2013
à l'Auberge de l'Union à La Verrerie

Présents : - Membres délégués pour le Réseau Santé de la Veveyse
- Membres du Conseil de gestion, du Comité et responsables du Réseau Santé de la Veveyse,
- Fiduciaire, M. Pralong

Excusés : - Attalens, Mme L. Lapière, MM R. Besse, A. Blunsch, M. Savoy
- Châtel-St-Denis, MM F. Genoud, D. Maillard
- Remaufens, M. O. Volkart
- Semsales, M. Pascal Grivet
- La Verrerie, M. T. Vial

Présence de la Presse : Mme Rime de la Gruyère
Mme Lebreau de la Liberté
M. Grept du Messenger

Début : 20h10

Fin : 21h00

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de l'Assemblée, M. le Préfet
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'Assemblée du 7 novembre 2012
4. Présentation des comptes du Réseau Santé Veveyse (RSV)
5. Présentation des comptes de l'aide et des soins à domicile (ASDV)
6. Présentation des comptes des ambulances sud fribourgeois (ASF)
7. Présentation du bilan consolidé du RSV
8. Rapport de la fiduciaire Hervest, vérificatrice des comptes du RSV
9. Approbation des comptes
10. Divers

M. le Préfet Michel Chevalley souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie la Commune de La Verrerie pour son accueil. Les

principaux médias régionaux sont présents ce soir ainsi que le responsable de la fiduciaire Hervest, M. Pralong.

Au nom de la Commune de La Verrerie, M. Pierre Vial, Vice-Syndic, nous souhaite la cordiale bienvenue et informe que le verre de l'amitié sera offert au terme de l'Assemblée.

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président M. Le Préfet

Aucune remarque n'étant faite quant à la convocation et à l'ordre du jour, le Président déclare l'Assemblée apte à délibérer. Toutes les communes sont représentées ; 41 bulletins de vote ont été distribués, ce qui fixe à 21 voix la majorité absolue en cas de vote.

2. Désignation des scrutateurs

Mme Fisler et M. Allaman sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 7 novembre 2012

Le PV est approuvé par l'Assemblée avec une abstention (nouveau conseiller communal). Le président remercie son auteur, Mme Villard.

4. Présentation des comptes RSV et

5. Présentation des comptes ASDV

Remarque de Mme Zimmermann sur le rapport de la Directrice sous :

« mandats confiés au RSV » : toutes les responsabilités liées à ce mandat relèvent de la commission de district pour les établissements médicaux-sociaux (CODEMS) et non pour l'aide et les soins à domicile.

Mme Jacqueline Bourqui, Directrice, présente les comptes 2012 du Réseau Santé de la Veveyse ainsi que de l'Aide et les Soins à Domicile.

Les comptes du RSV :

Le capital au 31.12.2012 se monte à Fr. 435'409.14, ce qui donne un bénéfice de l'exercice de Fr. 14'450.80. Ce capital appartient au RSV ; il émanait de la reprise du bâtiment « hôpital » par le canton.

Les comptes ASDV :

Proposition de passer aux comptes de l'ASD qui représente la branche forte du RSV, intégralement gérée par le RSV et celle qui compte également le plus de collaborateurs (dotation autorisée 26,65 EPT, dotation engagée 25.65 EPT, soit env. 50 pers.).

L'ASD connaît une progression qui avait été annoncée au moment du budget.

On est dans une période où l'indexation représente un pourcentage peu élevé. La plus grande charge est bien évidemment la masse salariale qui représente un montant de Fr. 2'769'185.50 (charges comprises).

Quelques chiffres concernant l'ASD :

- Répartition des patients par catégorie d'âge

0-19 ans :	1 %
20-65 ans :	32 %
65-79 ans :	28 %
80 ans et + :	39 %

- Heures effectuées

	<u>2011</u>	<u>2012</u>	
Soins de base	8'935 heures	10'013.90 heures	☞ + 12 %
Soins infirmiers	<u>7'244 heures</u>	<u>7'819.31 heures</u>	☞ + 8 %
Total des soins	16'180 heures	17'833.21 heures	☞ + 10 %

Malgré les nombreuses absences du personnel, en lien avec 3 congés maternité et des absences de moyenne durée pour cause d'accident ou de maladie, les soins sont en constante progression (+ de 5 % de prestations facturées en cours d'année 2012). Cet accroissement des activités a pu être assumé grâce à la grande disponibilité du personnel engagé.

Les actes des soins infirmiers ont doublé en 5 ans ; pour 2012, 5'939 actes infirmiers supplémentaires ont été comptabilisés, soit 18 % de plus qu'en 2011 :

2008 : 19'221 2009 : 22'375 2010 : 29'869 2011 : 31'525 2012 : 37'464

Les dépenses et les recettes s'élèvent à Fr. 3'346'690.42

Les dépenses se composent de la façon suivante :

Salaires : 78 %	Prest. Sociales : 13 %
Ch. véhicules & transports : 4 %	Autres charges : 5 %

Les recettes sont réparties comme suit :

Produits des prestations : 39 %	Subv. Cantonales : 16 %
Remboursement IF : 9 %	Subv. Communales : 36 %

En 2011 la barre des 1'000'000.- de facturation avait été franchie.

Un petit rappel concernant les dons : certaines familles font un don au personnel du RSV et, d'entente avec le Comité et afin de ne pas transgresser le vœu de ces familles, ces dons sont comptabilisés sur un compte non intégré dans les comptes pour une utilisation particulière (formation pour l'ensemble du personnel).

M. le Préfet remercie Mme Bourqui pour cette présentation.

6. Présentation des comptes ASF

Présentation faite par Mme Bourqui.

Ce service s'est doté d'une équipe supplémentaire en 2012 afin de faire face à l'augmentation continue des interventions. Le personnel est passé de 24 EPT à 29.5 EPT dès le 1^{er} juillet 2012.

On peut constater, à fin 2012, que les activités du service des ambulances ont bien augmenté (+ 7.94 % par rapport à 2011) et que le coût par habitant est passé de Fr. 14.51 à Fr. 16.62.

Total des charges de	Fr. 3'797'366.29
Total des produits de	<u>Fr. 3'613'685.55</u>
Bénéfice de l'exercice	<u>Fr. 183'680.74</u>

Redistribution de l'excédent 2012: soit une part au bénéfice pour le District de la Veveyse de Fr. 35'305.96.

7. Présentation du bilan consolidé RSV

Mme Bourqui nous présente le bilan consolidé au 31.12.2012. Les 3 branches (Association, Aide et soins et Ambulances) totalisent un montant de Fr. 1'363'484.50, réparti comme suit :

Association :	Fr. 435'409.14
Aide et soins :	Fr. 749'221.96
Ambulance :	Fr. 178'853.40

M. Le Préfet remercie Mme Bourqui pour ses explications et passe la parole à M. Pralong de Hervest Fiduciaire.

8. Rapport de la fiduciaire Hervest, vérificatrice des comptes RSV

M. Pralong nous fait lecture du rapport de la Fiduciaire Hervest du 18 mars 2013 relatif aux comptes 2012.

Il n'est pas fait lecture du rapport de KPMG concernant les comptes des ASF, rapport qui est joint au rapport d'activité du RSV.

9. Approbation des comptes RSV

Les comptes du RSV tels que présentés (Association, Aide et soins et Ambulances) sont approuvés à l'unanimité par les délégués.

10. Divers

- M. le Préfet remercie les délégués ainsi que les communes pour leur confiance témoignée envers le Comité du RSV, Mme la Directrice, le Comité, la commission des EMS ainsi qu'à tous les employés de ce réseau. Remerciements également envers les différents responsables de secteur au sein du RSV, tels que Mmes Guillaume, de Cocatrix, de Vargas et Emonet ainsi qu'à M. Burger de l'ASF. Des félicitations également à Mme Dumas pour l'établissement de son rapport très précis et de qualité.
- Il attire notre attention sur la formation que suit notre personnel ; cela devient une nécessité et félicite le personnel pour leur engagement dans cette formation.
- Information sur le **CMV** (centre médical de la Veveyse).

M. le Préfet adresse en préambule ses remerciements aux communes pour leurs idées, leurs suggestions et soucis dont elles lui ont fait part. Elles seront convoquées lors d'une assemblée extraordinaire dans le courant du mois de juin afin d'être tenues au courant de la situation actuelle avec plus de précisions.

Il est nécessaire que cette nouvelle structure s'auto-finance ; les différentes commissions mises en place ou à constituer devront se pencher sur toutes ces options proposées.

Il y a une volonté d'institutionnaliser la relation entre l'HFR et le CMV. La task-force (comité de pilotage) devra concrétiser cette collaboration afin d'encourager la mise en place de cette porte d'entrée du sud-fribourgeois avec le HFR.

A côté du team de médecins installés, team autogéré, il y aura une collaboration avec les médecins hospitaliers spécialisés du HFR ; HFR qui reste également propriétaire du service de radiologie.

Il est aussi question de la mise en place d'une antenne psychosociale ainsi que d'un système de transports de patients.

Quant aux soins palliatifs, ils vont quitter Châtel-St-Denis ; principale raison invoquée est qu'ils se trouvent trop éloignés d'un centre de soins aigus.

D'ici la fin de l'année, la page HFR va définitivement se tourner et le but est de garder une infrastructure sanitaire, voir socio sanitaire, à Châtel-St-Denis.

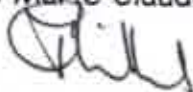
Plusieurs personnes se sont déjà proposées afin de faire partie de ces groupes de travail (infrastructure, médecine, ...) et sont d'ores et déjà remerciées pour leur engagement. Des informations plus précises seront données une fois les diverses assemblées communales passées.

M. le Préfet réitère tous ses remerciements envers Mme la Directrice pour tout ce qui est déjà mis en œuvre, ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices du RSV, au Comité, aux responsables au sein des communes et aux représentants de la presse.

Il clôt l'assemblée et remercie la Commune de La Verrerie pour le verre de l'amitié qu'elle nous invite à partager.

Granges, le 2 mai 2013

La Secrétaire : Marie-Claude Villard



Le Président : Michel Chevalley

